

Nom : _____

Prénom : _____

Etudiant : (année et spécialité) : _____

EUR/INSTITUT/COMPOSANTE/CAMPUS : _____

Coordonnées : ☎ Portable (obligatoire) : _____

☑ E-mail (obligatoire) : _____

Carte Etudiant n°: _____

Véhicules (jusqu'à 2)

Vous devez obligatoirement fournir la photocopie de la carte grise

Marque & modèle : _____ Immatriculation : _____

Marque & modèle : _____ Immatriculation : _____

Horaires du parking 7/7j DE 07H30 à 01H00 du 01/09/2026 au 31/08/2027**Règlement Intérieur (à lire attentivement)****Tout manquement et non-respects du règlement fera l'objet du retrait des droits d'accès au parking**

-1- Le parking étudiant est réservé dans le cadre de votre scolarité universitaire (cours, bibliothèque...), l'accès à titre privé est interdit. Tout manquement fera l'objet du retrait des droits d'accès au parking.

-2- Il est **strictement interdit** de prêter sa carte à tierce personne, qu'elle soit ou non détentricice d'une carte et tenter de faire entrer ou sortir à l'aide de sa carte un véhicule non autorisé.

-3- La photocopie de la carte PMR avec photo de l'étudiant doit être fournie pour les demandes d'accès aux places à mobilité réduite.

-4- Il est **strictement interdit** de stationner de manière permanente, l'accès au parking du Campus doit être journalier.

-5- En cas de panne ou de problème quelconque pour quitter le parking vous devez obligatoirement le signaler à la loge d'accueil du Campus : **TEL: 04 89 15 20 00** et le numéro d'astreinte **06 29 38 52 55 quand la loge est fermée**. Votre véhicule ne doit pas être immobilisé plus de 24h.

-6- Vous devez respecter le code la route dans l'enceinte du parking.

-7- Lorsque vous vous présenter à la barrière, que ce soit pour entrer ou sortir, celle-ci doit être fermée. Si vous passez alors qu'elle est déjà ouverte, votre passage ne sera pas comptabilisé et vous serez bloqué. Veuillez attendre qu'elle se referme. Si la barrière reste ouverte et ne se referme pas, merci de contacter l'accueil.

-8- Vous devez **obligatoirement** signaler tout changement (véhicules, numéro de téléphone...)

Date et Signature précédées de la mention « Lu et Approuvé »